



Inscriptions pour la saison 2022/2023

Pour tout **renouvellement**, merci de passer par **Gesthand** via le lien reçu par mail, sur demande nous vous le renverrons ! La fédération nous permet par ce site de tout faire en ligne sur Gesthand ! Et ce jusqu'au règlement aussi merci de nous renvoyer un mail suite à la validation de licence sur vos modalités de règlement svp et de nous préciser si besoin d'une attestation de paiement.

AUCUNE LICENCE NE SERA VALIDÉE SANS RÈGLEMENT EFFECTUÉ !

Pour une nouvelle licence et pour réussir votre inscription, vous aurez besoin de :

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Règles pour le paiement de la licence signées
- Autorisation parentale (si mineur)
- Questionnaire de santé (mineurs) **ou certificat médical** (pour les majeurs si précédent à plus de 3 ans)
- Certificat d'honorabilité (pour les MAJEURS - ARBITRES – DIRIGEANTS)

TARIF DES LICENCES 2022 / 2023

| CATEGORIES | ANNEE DE NAISSANCE | TARIF LICENCE |
|-------------------|--------------------|---------------|
| Equipes Seniors | Avant 2004 | 200€ |
| Equipes U18 | 2005 à 2007 | 180€ |
| Equipes U15 | 2008 à 2009 | 165€ |
| Equipes U11, U13 | 2010 à 2014 | 150€ |
| Ecole de handball | 2014 à 2017 | 120€ |
| Babyhand | 2017 à 2019 | 105€ |
| Loisir | + 18 ans | 110€ |
| Dirigeant | | 20€ |

REDUCTION TARIFAIRE FAMILLE (A DEMANDER SUR GESTHAND OU AUPRES DE YANN)

- 2 licenciés déduction 5€ sur le montant total des 2 licences compétitives
- 3 licenciés déduction 10€ sur le montant total des 3 licences compétitives
- 4 licenciés déduction 15€ sur le montant total des 4 licences compétitives

MUTATIONS

Le coût mutation sera pris en charge partiellement par le club à hauteur de 50% des tarifs LBHB+FFHB.

La somme due par le licencié sera de :

- 75€ à partir de 17 ans
- 50€ de 13 à 16 ans
- Gratuit pour les moins de 12 ans

LICENCIÉ(E) C.J.F SÉLECTIONNÉ(E) COMITÉ 35 ET LIGUE BRETAGNE

Participation du C.J.F Saint-Malo au coût des stages de perfectionnement fédéraux (ligue, comité) à hauteur de 50 % maximum.

ATTENTION : Seuls les licenciés qui auront payé leur licence seront qualifiés

RENSEIGNEMENTS: licence.cjfstmalohandball@gmail.com

NOUVEAUX LICENCIES

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2022/2023



LE LICENCIE

NOM

PRENOM

ADRESSE

CP+VILLE

DATE NAISSANCE

LIEU NAISSANCE

TEL FIXE

MOBILE

EMAIL

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club (disponible sur le site web).
- J'autorise le C.J.F. SAINT MALO HANDBALL à publier sur son site web, sur ses réseaux sociaux ou dans la presse des photos ou informations me concernant.
- Demande de facture au nom de : _____

Date et signature du / de la licencié(e)

Si le licencié est mineur

Les parents / responsables légaux

NOM

PRENOM

ADRESSE

CP+VILLE

TEL FIXE

MOBILE

EMAIL

- Autorisent mon enfant à participer aux activités sportives et aux compétitions du C.J.F. SAINT MALO HANDBALL,
- Autorisent les responsables du C.J.F. SAINT MALO HANDBALL à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médicaux, hospitalisations...) rendue nécessaire par l'état de mon enfant,
- Avons pris connaissance du règlement intérieur (disponible sur le site web),
- Autorisent le club à publier sur son site web, sur ses réseaux sociaux ou dans la presse des photos ou informations concernant mon enfant.

Date et signature des parents ou représentants légaux

Les règles pour le paiement de sa licence



Art 1 : Pour jouer, TOUT joueur doit s'acquitter de **frais d'inscription** au club en début de saison. Ces frais sont définis par le bureau dirigeant **avant le début de la saison** et ne sont pas négociables.

Art 2 : Ces frais couvrent les **frais de fonctionnement** du club :

- les frais de licence versés à la ligue de Bretagne et à la FFHB
- les salaires de vos entraîneurs
- les frais d'assurance
- les frais de déplacements
- l'achat de matériel
- les frais de goûter...

Art 3 : Sont acceptés comme **moyens de paiement** : *règlement en ligne par CB via le site Helloasso* , Chèques bancaires, Chèques postaux, Argent liquide (règlement en une seule fois), Chèques vacances, Coupons sport, Pass'Sport (50€) Bons CAF ou autre aide à nous préciser lors de la demande règlement.

Art 3-1 : Pour les familles, une réduction globale est accordée sur la base suivante à préciser lors de votre demande de licence :

- 2 personnes -5€
- 3 personnes -10€
- 4 personnes -15€

Art 3-2 : Cas spéciaux

- Dirigeant-joueur = paiement uniquement du coupon FFHB+LBHB arrondi à la dizaine d'euros supérieur
- Salarié-joueur = paiement du tarif joueur
- Joueur(se) Senior s'engageant vis-à-vis du club (coaching, entraînement, table de marque SENIOR ou PRENATIONALE) ayant réalisé 7 « prestations » au minimum = un chèque cadeau de 50€
- Adhérent apportant un nouveau sponsor et uniquement pour la 1^{ère} année du nouveau contrat = remise sur la licence à hauteur de la part club
- Jeune arbitre = maillot d'arbitre offert
- Jeune arbitre ayant réalisé 10 arbitrages dans la saison = un chèque cadeau de 50€ + sweat ou t-shirt du club offert (suivant nos stocks)

Art 5 : **Des facilités de paiement** peuvent être mises en place en cas de demande. Les personnes intéressées doivent s'adresser par mail aux Co-Présidents pour accord (cjfpresihandball@gmail.com). Dans ce cas, il sera demandé un versement des chèques dès le début de saison avec des dates d'encaissements précisées sur chaque chèque (avant le 30 avril au plus tard pour le dernier chèque).

Art 6-1 : Le règlement de la licence, ou l'accord d'échelonnement du paiement doit impérativement être effectif avant **le 30 septembre**.

Art 6-2 : **En cas de retard de paiement**, le club se réserve le droit d'interdire le joueur de match voire d'entraînement. Tout joueur non à jour de la totalité de sa licence de l'année précédente se verra interdire l'accès aux entraînements et matchs de son équipe.

Art 7 : **En cas d'interruption de l'année** (blessure, décision de la ligue...), le joueur ne pourra en aucun cas prétendre à un remboursement, même partiel de sa licence (voir Art 2).

Art 8 : **En cas d'arrivée en cours de saison**, le joueur doit impérativement s'acquitter du prix de sa licence pour figurer sur la feuille de match, à compter du 01/01/2023 une réduction sera accordée.

Art 9 : En cas de **mutation en provenance d'un autre club**. Il est demandé un règlement supplémentaire suivant la règle tarifaire en vigueur pour participation aux frais de mutation (50%) payé par le club. Merci de vous adresser aux Co-présidents par mail à cjfpresihandball@gmail.com

NOM PRENON Date et signature du licencié majeur ou des parents/représentants légaux du licencié mineur



Tout individu lié au club ou à la passion du sport ou à celle de son enfant ou petit-enfant, neveu, nièce..., peut prendre part à une thématique ou une action, ou même être force de propositions !

Le bénévole est essentiel pour :

- L'accompagnement de nos enfants, gérer le gouter
- Préparer les matchs, accueillir nos adversaires, nos partenaires, tenir la buvette
- L'événementiel (grands événements, billetterie, restauration, logistique, décoration...),
- L'animation (speaker...)
- Le journalisme (réalisation de reportage et d'articles)
- La photographie (Alimenter la médiathèque du club)
- Les relations extérieurs (partenaires, médias)
- L'administratif (secrétariat, comptabilité...),
- Le marketing (Partenariat, Mécénat, handtrepr'hand...)
- La communication (web-réseaux, Presse, graphisme)

Et pour les plus expérimentés « Hand »

- Les Compétitions (coaching, logistique transport, logistique produits techniques, médical, arbitrage...),
- La Formation (Ecole de handball, projets de développement de nouvelles pratiques, partenariat scolaire, l'arbitrage et secrétariat de table...),

Être Bénévole au CJF SAINT MALO HANDBALL, c'est donner de son temps, de son expérience, de ses compétences, partager ses idées, collaborer... avec respect et convivialité...et surtout avec PLAISIR !

Rejoignez notre #EQUIPEbénévoles !!

Contactez sans plus attendre la Présidence par mail : cjfpresihandball@gmail.com